

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2024-66

DATE DE LA CONVOCATION

02/10/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 09

DELIBERATION N°2024-66

FINANCES

FINANCES

**CHEMIN DU
PORTINEAU**

TARIFS DES LOTS

BAISSE DE PRIX

Séance du 6 NOVEMBRE 2024

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 7

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Sylvie DOUBLE, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Madame Marie-Claire SACHET - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donnés pouvoir :

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE,

Madame Cécile HUET donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Victoire JONCHERAY absente,

Madame Cécile GUILBERT absente,

Madame Virginie MARZIN absente,

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire SACHET

Objet : Finances - Chemin du Portineau – Tarifs des lots – baisse de prix

Monsieur le Maire rappelle que les terrains « Chemin du Portineau » sont en cours de commercialisation depuis le mois de juin dernier. Compte tenu des retours sur le marché de l'immobilier actuel qui est certes dynamique mais pas sur les ventes de terrains, il convient de s'interroger sur une baisse de prix de vente des terrains. La proposition financière représente une baisse de 2 500 € HT (3 000 € TTC) par terrain.

VU le budget primitif ;

VU la délibération n°2022-24 du 28 juin 2018 portant création du budget annexe – Chemin du Portineau ;

VU la délibération n°2024-42 du 12 juin 2024 fixant les tarifs des lots ;

VU la déclaration préalable déposée pour instruction auprès des services d'Angers Loire Métropole ;

VU les zones 1 AU et A inscrites au plan local d'urbanisme intercommunal ;

CONSIDERANT qu'après un début de commercialisation des lots, il convient d'ajuster le prix de vente des parcelles du projet « Chemin du Portineau » ;

Le Conseil municipal :

✓ **DECIDE** de fixer les nouveaux prix des parcelles comme suit :

Lots	m ² parcelle	M ² constructibles	M ² non constructibles	Total HT	T.V.A.	Total TTC
1	723	402	321	60 000,00 €	12 000,00 €	72 000,00 €
2	660	389	271	58 333,33 €	11 666,67 €	70 000,00 €
3	608	397	211	58 333,33 €	11 666,67 €	70 000,00 €
4	597	429	168	59 166,67 €	11 833,33 €	71 000,00 €

DATE DE LA CONVOCATION

02/10/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 09

DELIBERATION N°2024-66

FINANCES

**CHEMIN DU
PORTINEAU**

TARIFS DES LOTS

BAISSE DE PRIX

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 6 novembre 2024.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

J-L. DEMOIS.